

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2024

Assemblée Générale 2025

Union : Il peut être établi, entre Sociétés d'Assurance Mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des Unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les Contrats souscrits par ces Sociétés d'Assurance Mutuelles et donner à celles-ci leur « Caution Solidaire ».

Ces Unions ne peuvent être constituées qu'entre Sociétés d'Assurance Mutuelles s'engageant à céder à l'Union, par un Traité de réassurance interne, l'intégralité de leurs risques.

L'Union a une personnalité distincte de celle des Sociétés adhérentes.

Les Unions de Sociétés d'Assurance Mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux Sociétés d'Assurance Mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par Décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les Unions se portent « caution solidaire » sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (**Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances**).

L'Union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les Sociétés mutuelles adhérentes sont la **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE)**, la **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM)**, la **MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT)**, la **BRESSANE** et la **MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR.**



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr



ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

Direction Générale

Emmanuelle BAUCHET

Directrice Générale

Conseil d'Administration

Benoît	STURNY
Michel	JENNY
Philippe	EISER
Andrée	KOEHLI
Stéphanie	LINE
Claude	WITZ
Pierre	BERGANTZ
Gilbert	STOECKEL
Denis	TERRIER
Karina	DENIS-SILVAGNOLI

Président
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administratrice
1^{er} Vice-Président
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administratrice Salariée

Comité d'Audit

Christine	FUHRY
Claude	WITZ
Pierre	BERGANTZ

Membre Indépendant

Commissaires aux comptes

Commissaires titulaires

Cabinet RSM

Cabinet GROSS HUGEL





LES CHIFFRES CLES (€)

	Exercice N	Var. / N-1
■ Chiffre d'Affaires	53 381 572	(-1.82%)
■ Résultat net	1 716 259	(+13.89%)
■ Fonds Propres	39 739 377	(+8.15%)
■ Provisions	87 148 453	(-19.21%)
■ Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation y compris CCNE)	67 328 553	(-4.23%)
■ Ratio de solvabilité 2024 GAMEST	214%	(N-1 : 245%)
■ Ratio de solvabilité 2t2024 Marché :		
- Organismes non Vie	278 %	(N-1 : 281% fin 2023)





Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport de Gestion du **28^e Exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'Exercice clos le 31 décembre **2024**.

Contexte économique mondial en 2024

En 2024, l'économie mondiale a évolué dans un environnement encore marqué par les séquelles des chocs récents (pandémie, guerre en Ukraine, inflation) mais également par des signaux de stabilisation.

La croissance mondiale est estimée autour de 2,9 %, en léger repli par rapport aux moyennes historiques, mais meilleure qu'attendu.

Alors que les États-Unis affichent une croissance robuste, soutenue par la consommation des ménages et l'investissement dans les nouvelles technologies, la Chine ralentit (croissance autour de 4,5 %), affectée par une crise immobilière persistante et une demande intérieure affaiblie.

Quant à la zone euro elle reste à la traîne, pénalisée par la faiblesse de la demande, des taux d'intérêt élevés et un contexte géopolitique incertain.

Bien que l'inflation mondiale ait reculé, elle reste au-dessus des cibles des banques centrales, notamment en Europe. Les taux directeurs sont restés élevés une grande partie de l'année, mais des signaux de détente sont apparus au second semestre 2024.

Le paysage économique mondial reste vulnérable à plusieurs facteurs de risque majeurs :

- Géopolitique : Les conflits en Ukraine, au Moyen-Orient, et les tensions autour de Taïwan créent un climat d'incertitude, freinent les investissements et perturbent les chaînes d'approvisionnement.
- Climat : Les catastrophes naturelles se multiplient, affectant la production agricole, les prix alimentaires et la stabilité des économies les plus exposées.
- Technologie et emploi : L'essor rapide de l'intelligence artificielle générative transforme les marchés du travail, créant de nouvelles opportunités mais aussi des tensions sur les compétences et l'emploi qualifié.

En somme, 2024 marque une étape de transition. Si les fondamentaux de nombreuses économies restent solides, la combinaison de risques géopolitiques, climatiques et technologiques impose une vigilance accrue. Les États et les entreprises doivent naviguer entre les exigences de stabilité à court terme et les impératifs de transformation à long terme.

Perspectives économiques mondiales pour 2025 : entre reprise prudente et défis structurels

Alors que 2024 touche à sa fin, les regards se tournent vers 2025, une année porteuse d'espoirs modérés mais toujours marquée par de fortes incertitudes. Si l'économie mondiale semble s'éloigner progressivement des chocs exogènes subis ces dernières années, elle entre dans une nouvelle phase de transition, à la fois économique, technologique et géopolitique.



Une croissance mondiale modeste mais stabilisée

Selon les premières projections du FMI et de la Banque mondiale, la croissance mondiale pourrait s'établir autour de 3,1 à 3,2 % en 2025, en légère amélioration par rapport à 2024. Cette reprise serait soutenue par plusieurs facteurs :

- Une désinflation progressive permettant aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire.
- Un redémarrage de l'investissement productif, notamment dans les infrastructures, la transition énergétique et les technologies numériques.
- Une demande interne plus robuste dans certaines grandes économies (États-Unis, Inde, ASEAN).

Des risques encore nombreux

Malgré ces perspectives encourageantes, plusieurs risques pourraient peser sur la trajectoire économique mondiale :

- Tensions géopolitiques : guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, rivalités Chine-États-Unis.
- Climat : multiplication des événements extrêmes, impactant l'agriculture, les infrastructures et les migrations.
- Dette publique : niveaux d'endettement élevés dans de nombreux pays limitent les marges budgétaires.
- Fragmentation économique : montée du protectionnisme, relocalisation des chaînes de valeur, politiques industrielles nationalistes.

Transitions technologique et écologique au cœur des dynamiques

Transition énergétique :

- Accélération des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et la mobilité propre.
- Pression croissante sur les États et les entreprises pour respecter les trajectoires carbone (Accords de Paris, taxonomies vertes).

Révolution numérique

- L'intelligence artificielle, notamment générative, redéfinit les modèles économiques, les métiers et la productivité.
- L'adoption massive de technologies comme la 5G, l'automatisation, ou la blockchain transforme les échanges et la finance.

En résumé, l'année 2025 ne sera pas celle du grand rebond, mais celle de la stabilisation et de la transformation. Plus que jamais, les décisions prises dans les mois à venir auront un impact structurel sur les trajectoires économiques de la décennie.

Le secteur de l'assurance en 2024 : entre résilience et transformation

En 2024, le secteur mondial de l'assurance, et notamment en Europe et en France, a dû faire face à une multiplication des risques, une pression réglementaire accrue et une demande croissante de transformation numérique. Bien que financièrement solide, l'assurance est entrée dans une phase de mutation profonde, imposée par les défis économiques, climatiques, technologiques et sociaux.

Malgré un environnement économique incertain, le secteur de l'assurance a montré une bonne capacité de résistance :

- Les niveaux de solvabilité des compagnies restent robustes, soutenus par des politiques de gestion de capital prudentes.

- La remontée des taux d'intérêt a permis une revalorisation des actifs obligataires, améliorant les rendements des portefeuilles, notamment dans l'assurance-vie.

Cependant, cette stabilité globale masque de fortes tensions opérationnelles, avec une hausse continue des sinistres et des coûts techniques.

On note également que le secteur accélère sa mutation digitale au travers de l'adoption croissante de l'intelligence artificielle dans la gestion des sinistres, la détection de fraude, et la relation client, le développement de nouveaux produits "à l'usage", adaptés aux modes de vie connectés (auto à la minute, assurance objets connectés, santé personnalisée) et la montée en puissance de l'assurtech : start-ups qui challengent les modèles traditionnels, en misant sur l'agilité et l'expérience utilisateur.

Enfin, 2024 a été marquée par un renforcement du cadre réglementaire :

- Mise en œuvre progressive du règlement DORA (résilience numérique des institutions financières).
- Obligations accrues en matière de durabilité et de transparence ESG, notamment pour les produits d'assurance-vie.
- Surveillance accrue de l'ACPR sur la gestion des risques, la gouvernance et la protection des assurés.

Le secteur de l'assurance en 2025 : transformation accélérée et nouveaux équilibres

À l'aube de 2025, le secteur de l'assurance est à un tournant stratégique majeur. Confrontés à une accumulation de risques complexes — climatiques, économiques, technologiques et sociaux — les acteurs de l'assurance doivent repenser en profondeur leurs modèles économiques. Si les fondamentaux du secteur restent solides, l'année 2025 s'annonce comme celle d'un réalignement structurel.

La perspective d'un ralentissement de l'inflation et d'un assouplissement progressif des politiques monétaires offre un environnement plus stable :

- La baisse attendue des taux d'intérêt pourrait redonner de l'air aux produits d'épargne, notamment à l'assurance vie.
- Une croissance modérée (3,1 à 3,2 % au niveau mondial) devrait favoriser une reprise modeste de la consommation et de l'investissement.

Mais cette amélioration reste fragile : les incertitudes géopolitiques, la fréquence des catastrophes naturelles et les déséquilibres sociaux continuent de peser.

Sur la branche Santé et prévoyance, un équilibre fragile est à trouver puisque les dépenses de santé continuent de croître, aggravées par le vieillissement de la population et la multiplication des maladies chroniques. De même, les complémentaires santé doivent composer avec une réglementation de plus en plus exigeante (notamment sur les remboursements et les contrats responsables).

Sur la branche Assurance dommages (IARD), on prédit une montée des risques et de la vigilance avec une sinistralité climatique toujours élevée : inondations, sécheresses, incendies. Le modèle de mutualisation est mis à rude épreuve, une réflexion en cours sur le modèle du régime Cat Nat en France et l'assurabilité de certains territoires.

Quant à la branche automobile, la progression des véhicules électriques et autonomes impose une adaptation des garanties et des tarifications.

On compte ainsi parmi les enjeux clés pour les assureurs en 2025, les objectifs suivants :

- Rendre les risques assurables dans un monde plus volatile (climat, cyber, pandémies).
- Réconcilier rentabilité, responsabilité et accessibilité, en préservant la mutualisation.
- Réinventer la relation client, avec une approche servicielle, personnalisée et multicanal.
- Repenser les modèles de prévoyance et de dépendance, face au choc démographique.
- Intégrer l'IA et la data éthique sans perdre la confiance des assurés.

2025 sera donc une année de transformation décisive pour le secteur de l'assurance. Les assureurs sont appelés à dépasser leur rôle traditionnel de payeur de sinistres pour devenir des acteurs de la prévention, de la transition écologique et de la protection sociale élargie.

Dans un monde plus incertain, plus connecté et plus exigeant, seuls les acteurs capables d'innover, de s'adapter rapidement et de répondre aux enjeux sociétaux émergents sauront rester compétitifs et légitimes.

Contexte de l'Union GAMEST

L'exercice **2024** fut une année de développement mitigée avec :

- L'arrêt choisi des partenariats a encore eu quelques effets sur cet exercice ;
- Un portefeuille « classique » stable malgré l'augmentation des indices. Même si la belle progression des petites mutuelles et les augmentations tarifaires pratiquées sur les termes 2024 ont permis une évolution positive de l'encaissement, elles n'ont pas permis pour autant de réellement compenser les actions prises sur certains portefeuilles compte tenu des résultats constatés.

L'encaissement de **53 382 K€** (*hors provision pour risques en cours*) s'inscrit ainsi en diminution de **0.97%** par rapport à l'année précédente.

Le nombre de Contrats assurés passe ainsi de 174 089 en 2023 à 172 158 en 2024.

Les sinistres ont représenté **64.47 %** des cotisations de l'année contre 66.82% en 2023.

La sinistralité est donc relativement stable entre les 2 années et comme pour 2023 les sinistres d'intensité enregistrés ont été peu nombreux et à des niveaux raisonnables. On peut noter cependant que les inondations d'octobre 2024 consécutives à la tempête LESLIE représentaient une charge sinistre au 31/12/2024 d'un peu plus de 1.5 M€.

Sur le plan des Placements Financiers, notre approche prudente s'est poursuivie. Le résultat financier net (*y compris les frais afférents*) a été de 2 304 k€ contre 2 059 k€ en 2023. Cette amélioration est principalement portée par l'impact de la hausse des taux qui avait permis au GAMEST de renégocier la majorité de ces Comptes à Termes en 2023.

Quant au plan stratégique à 3 ans établi fin 2023 et résultant d'une réflexion commune menée avec les mutuelles, il a abouti sur cette exercice 2024 à l'ouverture de 29 projets dont 12 étaient finalisés au 31 décembre 2024.

Structure de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'Article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle suivantes :

- La MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" (MDE),
- La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA (MALJ),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR (MAVIC),
- La MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE (MAS),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE MULHOUSE (MAVIM),
- La MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE THANN (MAVIT),
- La BRESSANE,
- La MUTUELLE D'ASSURANCES AFFINEO'ASSUR.

Ces Sociétés d'Assurance Mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, et sont protégées par la « réassurance intégrale » et la « caution solidaire » du GAMEST, Union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

Données en k€	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	AFFINEO	BRESSANE	MAVIM	MAVIT	GAMEST
Encaissement (<i>hors PREC</i>)	23 284	12 021	3 207	1 805	1 951	5 751	3 370	1 992	53 382
Résultat	1 387	307	-348	105	-147	455	38	-236	1 716
Capitaux Propres	14 784	1 444	3 957	290	-26	6 530	8 565	280	39 739

Fonds d'établissement :

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelles, le GAMEST dispose de ses Capitaux Propres intégrant un Fonds d'Etablissement renforcé en 2024 de l'émission de nouveaux Certificats Mutualistes souscrits auprès des mutuelles à hauteur de 1 660 k€. Le renforcement des fonds propres du GAMEST au travers de l'émission de certificats mutualistes se termine donc sur l'exercice 2024, ce mécanisme aura ainsi permis au GAMEST d'accroître son fonds d'établissement à hauteur de 5 M€ sur la période de souscription 2022-2024.

Gouvernance :

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Conformément aux Dispositions issues de l'Ordonnance n° 2015-378 du 2 avril 2015, le GAMEST a, depuis le mois de juillet 2015, un dispositif de « Dirigeants effectifs » et de fonctions clés (Conformité, Gestion des risques, Actuariat, Audit interne).

La Direction Générale a évolué en 2024 avec la nomination d'Emmanuelle BAUCHET au poste de Directrice Générale du GAMEST à la suite du départ à la retraite de son prédécesseur.

Cette nomination a effet du 1^{er} septembre 2024 a été complétée par la création d'une équipe de Direction composée des responsables des différents départements de l'organisation à savoir :

- Benoit EVRAT - Responsable du département Informatique,

- Gael FUHRMANN – Responsable du département Ressources Humaines
- Renaud LEGRAND – Responsable du département DID/Souscription/Audit courtiers grossistes
- Olivier SONNTAG – Responsable des départements Conformité Juridique et Gestion des Sinistres
- Maxime STROESSER – Responsable du département Gestion des risques / Fraudes externes

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un Comité d'Audit assurant le suivi des processus de gestion, d'informations financières et de Contrôle interne. Ce comité remplit, en outre, la fonction clé d'Audit interne du Groupe.

L'ensemble du dispositif a été notifié comme il se doit auprès de l'ACPR.

Il est également à noter que la quasi-totalité des membres du Conseil d'Administration du GAMEST a fait l'objet d'un renouvellement des mandats pour 6 ans à l'issue de l'Assemblée Générale de septembre 2020.

Orientation et Stratégie

En 2024, **13 656 K€**, soit 25.58 % de l'encaissement ont été distribués, au titre de la Participation, à nos mutuelles adhérentes. Ce taux diminue de 1.3 points par rapport à 2023.

Dans le même temps, le GAMEST affiche un résultat avant impôt de 2 284 K€, contre 2 026 K€ en 2023.

La poursuite des travaux menés sur l'analyse des portefeuilles a conduit en 2024 à la résiliation complète de portefeuilles (RC Diagnostic Immobilier, Agricole spécifique...). Cet élément est venu ainsi réduire significativement l'impact des hausses tarifaires et le dynamisme commercial de certaines mutuelles pour aboutir à une stabilisation de l'encaissement sur cet exercice.

La sinistralité 2024 a également été en ligne avec celle constatée sur 2023 permettant ainsi à 5 mutuelles sur 8 de présenter des résultats bénéficiaires.

Notre feuille de route devra ainsi permettre à la fois d'accompagner les mutuelles dans leur développement, maintenir une organisation GAMEST mettant au cœur de ses préoccupations à la fois le respect de nos sociétaires mais également le respect de nos équipes et s'assurer de notre conformité réglementaire.

La Gouvernance du GAMEST est convaincue que l'atteinte de ces objectifs permettra à chacun de trouver sa place à la fois dans l'Union mais également dans le marché de l'Assurance.

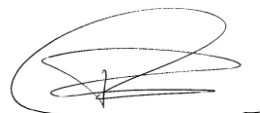
Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration



Emmanuelle BAUCHET

Directrice Générale



RAPPORT DE GESTION

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'encaissement de **53 382 K€** au 31.12.2024, en diminution par rapport à 2023, voit sa ventilation du portefeuille modifiée.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2023	2024	
Dommages aux biens des particuliers	20 068	21 069	+4.99%
Automobile	10 014	10 009	-0.05%
Dommages aux biens des professionnels	9 799	9 858	+0.60%
Responsabilité Civile générale (spécifique)	1 230	524	-57.38%
Catastrophes naturelles	2 489	2 571	+3.29%
Assurance construction	-13	0	-99.69%
Assurance de personnes	3 982	3 818	-4.12%
Protection juridique	2 432	2 561	5.31%
Pertes pécuniaires diverses	3 900	2 970	-23.84%
TOTAL	53 902	53 382	-0.97%

La Charge Sinistre brute (*y compris tardifs*) s'élève à **64.47 %** des Cotisations en amélioration de près de 2 points par rapport à 2023.

Nous restons cependant conscients de la fragilité de nos activités du fait de notre taille relativement modeste qui reste sensible à la survenance d'évènements majeurs, nous mettons ainsi un point d'honneur à l'optimisation de nos couvertures de réassurance et à l'amélioration de notre rentabilité.

Les Charges d'Exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des Mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance, de la solvabilité et de l'informatique de l'Union.

Parmi ceux-ci, figure la mise en œuvre d'une Gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble, pour se conformer à l'évolution Réglementaire Européenne, solution efficace et pérenne pour les activités de l'Union.

Enfin, elles couvrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des Services (Assurances de personnes, Sinistres corporels, Comptabilité et Système d'informations, Commissariat aux Comptes, audits et la gestion des sinistres Dommages aux biens/Auto pour les Mutuelles qui le souhaitent) qui leur sont destinés.

En 2024, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **5 302 K€** et représente au global **9.93 %** de l'encaissement total L'augmentation du taux de chargement (9.24% en 2023) résulte à la fois des investissements humains et de nouveaux outils informatiques.



Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Fournisseurs	180 771	246 430					10 611	10 611
TOTAL	180 771	246 430					10 611	10 611

Les Dettes fournisseurs à 120 jours comprennent exclusivement les soldes débiteurs des Mutuelles au 31/12/2024 qui, conformément à la Convention de réassurance liant le GAMEST et les Mutuelles, sont exigibles au 15 avril **2025**.

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

L'année écoulée s'est révélée positive, avec des performances solides malgré un contexte international agité. Les tensions géopolitiques, bien que préoccupantes, sont restées localisées, sans provoquer de contagion significative ni de retombée majeure sur l'économie mondiale.

Forte d'un encours de placement de **67 329 K€ (valeur de réalisation y compris CCNE)**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **2 304 K€**, soit un rapport de rendement de **3.4 %** contre 2.9 % en 2023. Cette amélioration provient principalement de la renégociation de nos Comptes à termes et à la rémunération des comptes courants depuis fin 2023.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

La stagnation de l'encaissement **2024** repose principalement sur :

- La bonne dynamique commerciale des « petites » mutuelles ;
- Les hausses tarifaires pratiquées ;
- La résiliation de portefeuille spécifiques dont les résultats étaient décevants et faisant suite à l'analyse régulière des portefeuilles organisée.

Le maintien d'un ratio SP Brut sur 2024 et les bonis qui restent conséquents ont permis de dégager des résultats techniques nets de réassurance avant chargement représentant 34.72% de l'encaissement contre 35.68 % en 2023.



L'Exercice **2024** permet ainsi de :

- Servir une redistribution de **13 656 K€** en faveur des Mutuelles (Participation) ;
- Dégager un résultat net de **1 716 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST et aux versements de dividendes sur les certificats mutualistes souscrits par les mutuelles.

Le taux de distribution s'est élevé à 25.58 %, en DIMINUTION par rapport à 2023 (26.89%), il permet néanmoins à 5 mutuelles de réaliser un résultat positif.

L'évolution du taux de distribution étant principalement impacté par l'évolution du taux de chargement du GAMEST comme mentionné ci-dessus, une cession plus importante de primes sur le portefeuille classique résultant d'un placement à 100 sur les Quote-Part dommages ce qui n'était pas le cas en 2023 et d'une conservation de résultat au niveau du GAMEST plus importante compensées néanmoins par une sinistralité toujours clémente, de meilleurs résultats financiers et des bonis malis en hausse.

Ces résultats doivent nous encourager à persévérer dans nos efforts pour améliorer l'efficacité de notre organisation, accentuer la maîtrise de nos engagements techniques et poursuivre notre stratégie de développements rentables.

Ils nous confortent également dans la direction prise en terme de réassurance à compter de 2025 avec une réduction significative de la cession en quote-part sur les traités traditionnels.

En conclusion de l'Exercice **2024**, les Capitaux propres du GAMEST se confortent de 8.15 % à **39.739 K€**.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2020	2021	2022	2023	2024
Capitaux Propres	30 196 614	31 492 316	34 490 301	36 745 708	39 739 377
dont Fonds d'Etablissement	24 320 000	25 125 000	27 345 000	28 285 000	29 945 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	739 728	506 706	785 188	1 073 476	1 051 315
Résultat net	528 811	553 335	850 370	1 506 916	1 716 259
Résultat avant impôts	776 728	829 251	1 073 205	2 026 268	2 283 978
Impôts sur les bénéfices	247 917	275 916	222 835	519 352	567 719
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	23 276 070	21 414 748	16 541 615	14 496 457	13 655 717
Participation à la provision pour égalisation	+500 000				-15 000
% participation / encaissement	32%	27%	25%	27%	26%

V. - PERSPECTIVES

L'évolution permanente de la législation et de la jurisprudence ont, à nouveau, impacté structurellement notre activité, en augmentant la charge liée au respect des Obligations réglementaires. Des travaux de consolidation de nos structures se poursuivent pour renforcer notre capacité d'adaptation, notre qualité de service et notre maîtrise des risques.



En 2025, plusieurs projets stratégiques seront ouverts avec pour vocation première de poursuivre la mise à disposition d'une gamme complète de produits communs à nos mutuelles mais également la poursuite des réorganisations afin de gagner en efficacité tout en maintenant notre sociétariat au cœur de nos préoccupations.

VI. - RISQUES

Au cours de l'exercice 2024, un Audit Interne a été réalisé, il portait sur l'organisation et la bonne gestion des services sinistres du GAMEST. Il a permis d'identifier des problématiques mais surtout d'établir une feuille de route permettant d'améliorer la qualité de service apportée à nos sociétaires.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les Comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

En conclusion, 2024 fut une la première année de mise en œuvre de notre réflexion stratégique. Elle a aussi été marqué par la mise en place d'une nouvelle organisation interne du fait du changement de direction et d'une nouvelle relation avec les mutuelles, basée sur des temps d'échange plus réguliers.

L'année 2024 doit également être la dernière année de baisse du Chiffre et la mise en œuvre progressive des produits communs devra permettre à chaque mutuelle de développer d'avantage son activité.

Fait à Colmar, le 04 avril 2025

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



COMPTE DE RESULTAT (en €)

au 31 DECEMBRE 2024

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023
Primes acquises					
Primes émises	+	50 443 106	23 431 525	27 011 581	27 058 100
Frais et accessoires	+	2 865 184		2 865 184	2 754 736
Variation des primes acquises non émises	-	- 75 310		- 75 310	215 760
Prime à annuler	+	- 90 430		- 90 430	134 600
Variation des primes non acquises	+	88 402	6 639	81 762	1 330 161
Variation provisions pour Risques en cours	+				-186 386
	+	53 381 572	23 438 164	29 943 407	30 875 452
Produit des Placements alloués	+	1 122 367		1 122 367	1 053 969
Autres Produits techniques	+	58 236		58 236	100 569
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	44 310 511	25 530 519	18 779 993	21 357 544
Variation des Provisions SAP	-	-19 818 682	-19 813 501	- 5 180	1 916 754
	-	24 491 830	5 717 018	18 774 812	19 440 789
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	13 655 717		13 655 717	14 496 457
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	535 508		535 508	389 003
Frais d'administration	-	490 281		490 281	491 841
Commissions reçues des réassureurs	+		4 615 187	4 615 187	5 618 218
	-	1 025 789	4 615 187	3 589 398	4 737 375
Autres charges techniques	-	1 994 463		1 994 463	1 863 076
Variation des autres provisions techniques	-	- 907 081	-144 182	-762 899	-106 434
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	14 301 458	13 250 142	1 051 315	1 073 476



COMPTE DE RESULTAT (en €)

au 31 DECEMBRE 2024

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2024	Opérations 2023
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	1 051 315	1 073 476
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des Placements	+	2 426 108	1 999 099
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	37 099	14 774
Profits provenant de la réalisation des Placements	+	343 967	415 291
	+	2 807 174	2 429 163
Charges des Placements			
Dotation pour dépréciation durable	-		3 073
Amortissements des Immeubles	-	5 954	10 393
Perte / Réalisations	-	30 193	0
Intérêts	-	300 043	191 085
Frais de Gestion	-	51 328	55 861
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	115 227	109 389
	-	502 745	369 801
Produits des placements transférés	-	1 122 367	1 053 969
Produit exceptionnel	+	50 600	750 000
Charge exceptionnelle	-		802 601
Impôts sur bénéfice	-	567 719	519 352
Résultat de l'exercice	+	1 716 259	1 506 916

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (en €)				
ACTIF	EXERCICE 2024			2023
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	492 949	324 070	168 879	157 857
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	1 568 324		1 568 324	1 012 277
Immeuble hors exploitation	223 000	45 724	177 276	183 230
Actions et titres cotés	5 634 965		5 634 965	5 481 796
Comptes à terme – Livrets	32 852 805		32 852 805	36 774 460
Prêt	2 646 281		2 646 281	3 211 478
Placements dans des entreprises liées	496 500		496 500	496 500
Obligations et autres Revenus fixes	23 387 317		23 387 317	23 174 297
	66 809 193	45 724	66 763 468	70 334 038
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	235 525		235 525	241 964
Provisions pour sinistres	49 180 649		49 180 649	68 994 150
Provisions pour Risques en cours	-		-	144 182
	49 415 974		49 415 974	69 380 297
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	489 300		489 300	413 990
CC des Cessionnaires débiteurs	2 039 115		2 039 115	4 190 382
CC Cédants débiteurs	5 034 544		5 034 544	3 484 310
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	1 167		1 167	-
Débiteurs Divers	392 300		392 300	367 587
	7 956 426		7 956 426	8 456 269
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	3 685		3 685	3 685
Actifs corporels d'exploitation	532 757	400 463	132 293	183 315
Banque	10 931 954		10 931 954	6 891 412
	11 468 396	400 463	11 067 932	7 078 412
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	1 234 551		1 234 551	940 942
Autres comptes	188 847		188 847	159 577
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	2 385 846		2 385 846	2 287 526
Différence s/prix de rembours. à percevoir	242 237		242 237	150 561
	4 051 481		4 051 481	3 538 605
TOTAL GENERAL	140 194 418	770 257	139 424 161	158 945 477



BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	29 945 000	28 285 000
<i>Dont Certificats Mutualistes</i>	<i>10 354 000</i>	<i>9 225 000</i>
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	8 078 118	6 953 793
Résultat de l'exercice	1 716 259	1 506 916
	39 739 377	36 745 708
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	3 518 309	3 606 711
Provisions pour sinistres	79 022 169	98 833 914
Provisions pour frais Gestion Sinistre	2 446 393	2 355 010
Provisions pour Risques en cours	352 608	1 161 285
Provisions pour Risques croissants	423 974	507 378
Provisions pour égalisation	1 385 000	1 400 000
	87 148 453	107 864 297
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	194 894	83 203
DEPOT RECU DES REASSUREURS	73 634	1 749 150
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance	697 501	580 050
CC Cessionnaires créditeurs	4 938 488	5 256 530
C.C. cédantes	10 611	10 611
Dettes auprès des Ets de crédit	5 000 000	5 000 000
Autres dettes : Personnel	322 723	311 537
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	276 228	521 843
Créanciers divers	579 446	482 514
	11 824 997	12 163 086
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	394 187	292 661
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	48 617	47 372
	442 805	340 032
TOTAL GENERAL	139 424 161	158 945 477



ENGAGEMENT HORS BILAN	2024	2023
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	81 695 399	79 810 282
VALEURS DONNEES EN NANTISSEMENT PRET DE TITRES	6 105 212	5 925 407
VALEURS RECUES AU TITRE DU PRET DE TITRES	5 000 000	5 000 000



VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 343-10 et R 343-9

212 IMMEUBLE DE PLACEMENT

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Appartement DIJON	223 000	45 724	177 276	221 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			223 000	45 724	177 276	221 000

219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Immeuble Rue République COLMAR	1 566 824	-	1 566 824	1 420 000
TOTAL IMMEUBLE D'EXPLOITATION			1 566 824	-	1 566 824	1 420 000

230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
1 180	FR0010109165	SAINT GOBAIN	239 615		239 615	240 170
3 663	LU0284394151	HSBC HOLDINGS	622 321		622 321	748 249
14 708	LU1681047319	Oddo Proactif Europe part A	1 126 633		1 126 633	1 135 752
7 090	FR0010717090	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	1 086 755		1 086 755	1 106 891
41	FR0000939902	AM.EURO STOXX.50 UC.ET.DR EUR D	929 086		929 086	1 020 912
1 517	FR000719180001	AMUNDI ETF MSCI EM.H.DIV.UCITS	860 220		860 220	941 147
2 472	SCPI-1	CANDRIAM OBLI-INTER S 3DEC SI.	404 014		404 014	370 948
1 538	SCPI-2	ELYSEES PIERRE	366 321		366 321	353 771
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			5 634 965	-	5 634 965	5 917 839

233200 FONDS EN DEPOT

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
	LAI-1	Livret Associat° Instit	46 121	-	46 121	46 121
	LAI-2	Livret Associat° Instit	82	-	82	82
	LAI-3	Livret Asso Plus	4 669	-	4 669	4 669
	LAI-4	Livret Association	18 308	-	18 308	18 308
	CAT-42	CAT 93004853308 DAT N°3	1 000 000	-	1 000 000	1 020 173
	CAT-30	CAT DAT SIEGE 230873103488	1 000 000	-	1 000 000	1 009 229
	CAT-51	CAT 378 001	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
	CAT-52	CAT 378 002	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
	CAT-57	CAT BANQUE TRANS TEMPO PREA	1 075 000	-	1 075 000	1 125 628
	CAT-80	CAT SG 00038	1 596 200	-	1 596 200	1 597 871
	CAT-81	CAT SG 00060	1 112 425	-	1 112 425	1 114 396
	CAT-53	CAT 378 003	5 000 000	-	5 000 000	5 056 692
	CAT-54	CAT 410 001	2 000 000	-	2 000 000	2 022 677
	CAT-27	CAT2524016827-001	5 000 000	-	5 000 000	5 330 035
	CAT-28	CAT2524016827-002	5 000 000	-	5 000 000	5 330 035
TOTAL FONDS EN DEPOTS			32 852 805	-	32 852 805	33 789 299

250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
4 965		PARTS GIE GIGAM	496 500	-	496 500	496 500
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES			496 500	-	496 500	496 500

234 300 PRÊT CONSENTI

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
		Prêt consenti-AFFINEO	500 000	-	500 000	500 000
		Prêt consenti-MDE	2 146 281		2 146 281	2 159 773
TOTAL ACTIONS ET TITRES NON COTES			2 646 281	-	2 646 281	2 659 773
SOUS TOTAL R 343-10			43 197 375	-	43 197 375	44 283 412



231000 OBLIGATIONS

Nombre	Code ISIN	Désignation	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
300 000	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2,70%15-140425	300 000	-	300 000	296 991
500 000	FR0013030129	CREDIT AGRICOLE TAUX FIXE 3%	500 000	-	500 000	488 461
10	FR0013173028	CMA 3,25%16-010626 EMTN	1 023 500	20 449	1 003 051	1 016 766
400	XS1190632999	BNP PARIBAS 2,375%15-170225	401 800	1 777	400 023	406 492
400	1-XS1470601656	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	384 600	- 12 442	397 042	401 603
4	CH0517825276	CS GROUP TV20-140128	366 600	- 16 069	382 669	384 153
4	XS2373642102	BARCLAYS TV21-090829	359 240	- 15 361	374 601	366 344
4	DE000DL19T26	DEUTSCHE BANK 1,75%18-170128	383 800	- 7 782	391 582	390 856
4	FR0013365640	GROUPAMA 3,375%18-240928	442 600	25 184	417 416	402 325
5	FR0011781061	CFCM TSR 4,25%14-26	550 000	38 647	511 353	512 412
200	2-XS1470601656	BNP PARIBAS 2,25%16-0127	221 800	13 582	208 218	201 062
1	XS2228683277	NSANY 2.652 03/17/26	189 298	- 7 293	196 591	202 605
1	XS1821883102	NFLX 3,625	286 020	- 7 257	293 277	307 695
1	FR0013419736	CAFP 1 05/07/2027	184 560	- 8 006	192 566	192 504
5	FR0013512944	STELLANTIS NV	490 320	- 6 010	496 330	507 757
500 000	XS2306601746	EASYJET FINCO BV	400 950	- 40 965	441 915	488 547
500 000	XS2178586157	CONTINENTAL AG	492 600	- 4 257	496 857	502 506
500 000	XS2344385815	RYANAIR DAC	449 050	- 30 012	479 062	489 035
500 000	FR0013053329	SANEF1.875%16	481 250	- 12 089	493 339	500 923
500 000	FR001400B1L7	RCI BANQUE 4.75%	518 000	8 106	509 894	526 867
500 000	XS2311407352	Bank of Ireland Group PLC 0,375% 21/27	443 250	- 29 226	472 476	485 552
500 000	XS2530444624	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA 3	495 250	- 2 045	497 295	518 011
3 000 000	XS2339271392	CITIGROUP 0,33%21-020125INDEX (CE	3 000 000	-	3 000 000	2 983 800
400 000	XS2577053825	UNICREDIT TV23-170129	404 640	- 862	405 502	440 196
400 000	XS2587352340	GENERAL MOTORS 4,3%	395 164	- 1 491	396 655	429 951
300 000	XS2382950330	NATWEST GRP TV21-140932	250 500	- 8 056	258 556	282 887
10	XS2854951642	EMTN - KEPLER CHEUVREUX	1 000 000	-	1 000 000	999 339
1	XS2400422312	RBC LONDON 0,68%22-010425	1 000 000	-	1 000 000	982 000
400 000	XS1501166869	TOTALENERGIES SE TV16-PERP	455 800	36 598	419 202	402 715
4	FR0011401751	EDF TV13-PERPETUEL EMTN	458 400	57 240	401 160	420 016
2	FR0013331949	LA POSTE TV18-PERP.	209 700	7 865	201 835	204 275
4	FR0013336534	CNP ASSURANCES 4,75%18-PERP.	436 800	17 672	419 128	398 109
2	FR0013330537	URW 2,875%18-PERP	181 400	- 14 234	195 634	200 998
1	FR0013534336	EDF TV20-PERP.	218 000	6 084	211 916	188 220
2	XS2077670342	BAYER TV19-121179	211 100	6 176	204 924	188 002
1	1-DE000A289FK7	ALLIANZ TV20-PERP.	205 300	1 738	203 562	178 140
2	FR00140007L3	VEOLIA TV20 PERP INDX	204 400	1 627	202 773	189 819
1	FR0013461795	BANQUE POSTALE TV19-PERP.	210 626	5 772	204 853	193 396
300	XS1206541366	VW INTL FINANCE TV15-PERP.	322 380	7 895	314 485	276 759
3	FR0013455854	LA MONDIALE TV19-PERP.	333 840	12 254	321 586	293 041
300	XS1640903701	HSBC HOLDINGS TV17-PERP.CV	343 440	17 976	325 464	303 862
15	FR0013533999	CREDIT AGRICOLE TV20-PERP.	1 664 845	86 060	1 578 785	1 455 867
3	FR0014003B55	ORANGE TV21-PERP.	301 110	485	300 625	271 697
2	2-DE000A289FK7	ALLIANZ TV20-PERP.	413 120	4 303	408 817	356 279
3	FR00140046Y4	ENGIE TV21-PREP	304 500	1 546	302 954	267 914
4	BE6317598850	AGEAS TV19-PERP	368 560	- 18 494	387 054	381 621
2	FR00140049A8	GECINA 0,875%22 EMTN	194 494	- 1 148	195 642	150 341
3	FR0013422623	EUTELSAT 2,25%	315 480	8 818	306 662	251 724
3	XS2231183646	HLDG INFRA 1,625%	311 340	4 549	306 791	278 996
3	FR0014003XY0	MACIF TV21-PREP	307 890	2 643	305 247	264 710
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			23 387 317	151 951	23 235 366	22 824 141
SOUS TOTAL R 343-9			23 387 317	151 951	23 235 366	22 824 141

RECAPITULATIF DES PLACEMENTS FINANCIERS

DESIGNATION DES VALEURS	Valeur Brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation
212 000	IMMEUBLE DE PLACEMENT	45 724	177 276	221 000
219 000	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	-	1 566 824	1 420 000
230 000	ACTIONS	-	5 634 965	5 917 839
233 200	FONDS EN DEPOT	-	32 852 805	33 789 299
234 300	PRÊT CONSENTI	-	2 646 281	2 659 773
250 500	PARTICIPATION DANS ENTREPRISE LIEE	-	496 500	496 500
231 000	OBLIGATIONS COTEES	151 951	23 235 366	22 824 141
TOTAL PLACEMENTS	66 807 692	197 675	66 610 017	67 328 553



I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- **Gouvernance**

- Changement de Direction avec la nomination de Mme Emmanuelle BAUCHET au poste de Directrice Générale à effet du 1^{er} septembre 2024 ;
- Mise en place d'une équipe de Direction composée des responsables des différents départements de l'organisation
- Rédaction d'une charte de fonctionnement de l'Union décrivant les rôles et responsabilités du GAMEST et des mutuelles adhérentes

- **Métier**

- Définition d'un nouveau plan de réassurance pour 2025
- Mise en place du Produit Commun Santé et lancement des travaux relatifs aux produits Multi-Association et RC Association
- Poursuite du déploiement d'un outil de web souscription (OAV)

- **Conformité**

- Révision de la procédure LCB-FT
- Mise en place d'un outil de contrôle de conformité des courtiers
- Définition d'une procédure lanceur d'alerte

- **Evolution du périmètre de l'Union**

- Rachat partiel par la MALJ d'un cabinet de courtage Assurances Conseils du Sud
- Création par la Bressane d'un cabinet de courtage Bressane Courtage.

- **Retrait de la Mutuelle SMAB**

- Pour rappel, la SMAB avait annoncé fin avril 2021 de sa décision de quitter le GAMEST au 31 décembre 2021. Cette décision fut d'autant plus inattendue qu'elle fut étonnamment accompagnée de réclamations indemnitaires de la part de la Mutuelle, d'un montant de 2 236 K€.
- Au 31 décembre 2022, à l'appui des Statuts en vigueur et du Traité de réassurance interne, le GAMEST n'avait pas jugé nécessaire de provisionner un quelconque montant à cet effet.
- Un jugement a été rendu le 18/07/2023 par le Tribunal Judiciaire de Mulhouse. La SMAB a été déboutée de la quasi-totalité de ses demandes à l'exception de celle concernant le remboursement de la provision pour égalisation de l'exercice 2020,

poste pour lequel le GAMEST a été condamné à verser à la SMAB la somme de 187.040€. Cette condamnation a d'ores et déjà été réglée par le GAMEST au titre de l'exécution provisoire.

- La SMAB a interjeté appel de cette décision le 23 août 2023. La procédure est, à la date de la rédaction de la présente, toujours pendante devant la Cour d'Appel de Colmar.
- Au 31 décembre 2024, le GAMEST conserve sa position et n'a procédé à aucune provision.

Note particulière : Impact des pertes d'exploitation liées au COVID en 2024

Dans la continuité de l'Exercice 2021, le risque lié à la sollicitation de la garantie « Perte d'Exploitation » à la suite des arrêts imposés, des restrictions des plages horaires d'ouverture des activités des entreprises pendant la phase COVID et aux différents jugements des Tribunaux en 2022 sur l'interprétation des clauses litigieuses des assureurs, laissent « planer » des conséquences futures difficilement chiffrables avec certitude.

Dans un tel contexte, il a été constaté que de nombreuses déclarations ont été faites aux Compagnies d'assurance depuis 2020. Ce phénomène s'est légèrement accentué sur le marché en 2022 et ce, à titre conservatoire, afin d'éviter la prescription biennale. A quelques exceptions près, elles ont toutes donné lieu à un refus d'indemnisation au motif que la Perte d'Exploitation devait être la conséquence d'un dommage matériel.

Au sein du GAMEST, de tels dossiers sinistres ont été appréhendés selon plusieurs stades à la suite des déclarations effectuées et/ou sollicitations reçues :

- Cas 1 : « Sans Suite » car la garantie n'est pas mobilisable ;
- Cas 2 : En cas d'assignation, il a été retenu une provision à 50 % du montant de la réclamation en respectant le principe d'une probabilité de 50 % d'être condamné in fine ;
- Cas 3 : classés « Sans suite » à l'issue d'un jugement favorable au GAMEST et sans appel ;
- Cas 4 : En cas d'appel, approche identique au Cas 2 ci-dessus.

Le raisonnement qui est retenu pour l'évaluation « raisonnable » du risque d'indemnisation a été le suivant :

- Compte-tenu de la situation particulière, de l'impact médiatique autour de la position des assureurs et du risque d'interprétation plausible par les Tribunaux de la rédaction de la garantie Perte d'exploitation actuelle, nous avons souhaité avoir une approche ni trop pessimiste, ni trop optimiste d'une telle situation ;
- Nous considérons, dès lors qu'une assignation est/serait officielle, que l'interprétation de la garantie peut nous exposer à un risque de condamnation à 50 %, après un jugement sur le fond devant une Cour d'Appel à notre initiative ;

Nonobstant et à titre subsidiaire en cas de décisions malheureusement défavorables de la Cour d'Appel pour les Mutuelles, le GAMEST n'hésitera pas à faire appel en garantie les réassureurs. En effet, nous considérons qu'ils doivent suivre le sort des Cédantes car la rédaction des Traités de réassurance laisse également « planer » une certaine interprétation dans une telle situation.

Il convient de souligner, eu égard aux comportements de ce type de dossiers et des premiers jugements rendus par les Tribunaux au niveau du marché, que l'appréciation de la situation par le GAMEST pour l'évaluation des IBNR concernés, ne présente pas d'incohérences.

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du Bilan, du Compte de résultat et de l'Annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le Règlement ANC n°2020-01 et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du « principe de prudence », conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité d'exploitation.

1. – Actifs incorporels

Ce poste comprend :

- Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers.

2. – Immobilisations corporelles

Les Actifs Corporels d'Exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode « linéaire » selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- Agencement, aménagements, installations : 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur « Valeur d'Achat ».

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles Règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du Règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le Règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des Actifs, a été appliquée de la façon ci-dessous.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

Immeuble de COLMAR

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	24%	-
Structure	64.22%	50 ans
Electricité	3.19%	25 ans
Menuiseries extérieures	4.10%	25 ans
Chauffage	2.44%	15 ans
Ravalement	2.05%	15 ans

Appartement de DIJON

Composant	Pourcentage	Durée d'amortissement
Terrain	10%	-
Gros œuvre	58.50%	50 ans
Clos et couverts	9%	25 ans
Installations techniques	13.50%	25 ans
Agencement secondaire	9%	15 ans

Le GAMEST a acquis en février 2023 un nouvel immeuble, cette acquisition devenait nécessaire en termes d'organisation et du manque de surface disponible sur l'ancien Immeuble.

Cet achat a été couplé avec la vente de l'Immeuble rue Gambetta pour lequel nous restons néanmoins locataires le temps des travaux.

Aussi les amortissements de ce nouvel immeuble ne débuteront qu'à compter de la date de disposition effective des nouveaux locaux prévu sur le 2^{ème} semestre 2025.

4. – Placements financiers

Les Placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition :

- Pour les **Titres obligataires perpétuelles et non perpétuelles**, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement ou date de prochain call. Sur ces titres, une provision pour dépréciation serait constituée, si le débiteur n'était pas en mesure de respecter ses engagements. En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- Pour les **Actions et OPCVM** en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation. La moins-value n'est matérialisée que si elle revête d'un caractère durable, à savoir qu'elle représente une perte potentielle de plus de 20% sur une période de 6 mois.

A la clôture de l'exercice **2024**, le GAMEST a procédé à la reprise de la totalité de la provision constitué en 2023 à hauteur de 37 099 €. A la clôture, il n'existe plus aucune provision en la matière.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait un apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIE GIGAM) de ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est depuis adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire, à ce titre, de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels.

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2024 représentent les charges de souscription des services Assurance de Personnes et Protection Juridique ainsi que les charges liées à l'informatique du Groupe.

7. – Provision pour primes non-acquises, risques en cours et risques croissants

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée au prorata temporis.



Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

L'assiette de calcul de la PREC comprend également l'ensemble des primes pour lesquelles l'Union est engagée à la clôture de l'exercice, y compris celles liées aux contrats à tacite reconduction que l'Union n'a plus la possibilité de résilier au 1^{er} janvier N+1.

Cette provision brute représente au 31/12/2024 : 3 518 309 €

La provision pour risques croissants constituée en 2015 suite à l'adhésion de La Bressane se définit comme la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

8. – Provisions pour sinistres à payer

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de « recouvrabilité ».

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Les modalités de provisionnement relatives à l'assurance automobile ont été revues conformément aux dispositions de l'Article R 331-26 du Code des Assurances et les montants obtenus ont été comparés selon différentes méthodes en vue d'opérer une différenciation selon la nature des prestations.

Par ailleurs, les paramètres de calcul des provisions de maintien en arrêt de travail ont été revus conformément aux dispositions de l'Article A 331-22 du Code des Assurances.

L'évaluation de la provision pour « sinistres tardifs » comprend un historique retenu comme base de calcul de 5 ans et des triangles de charges, lorsqu'ils sont suffisants, sont utilisés pour l'évaluation de la provision sur les partenariats spécifiques.

9. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au Passif du Bilan et à l'Actif du Compte de régularisation (sauf part relative aux provisions de la SMAB) pour un montant de **2 446 393 €**.

La provision pour frais de gestion des sinistres est calculée sur la base des indemnités et frais provisionnés, de même que sur le montant des recours à percevoir.

Le taux de chargement appliqué est celui constaté par chaque cédante au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

10. –Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux « charges exceptionnelles » afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête.

La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2024 à **1 385 000 €**. Une reprise de 15 000 € a été réalisée sur 2024.

11. –Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision :

- la totalité de ses engagements sociaux relatifs aux indemnités de départ à la retraite des collaborateurs salariés et de médaille du travail ;
- une estimation du risque encouru dans le cadre de litige en cours.

Le GAMEST a ainsi constaté au passif une provision pour risques et charges à hauteur de 194 894 €.

12. –Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2024 est provisionnée au Bilan à hauteur de **48 617 €**.

13. –Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au Compte de Résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

14. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination ;
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables.
Les principales clés sont la masse salariale et l'effectif.

15. –Répartition du résultat en faveur des cédantes

La « Participation » de chaque cédante correspond à son propre résultat technique net de réassurance externe déduction faite des charges du GAMEST.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Il est prévu en 2025 d'aboutir à une solution sur la réflexion menée quant à la refonte de notre Système d'information ainsi que la mise en place d'un outil informatique destiné à améliorer notre dispositif de lutte contre la fraude externe.

En parallèle, les travaux seront menés conformément à la liste des projets stratégiques définis et notamment la poursuite d'une gamme complète de produits communs.



IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (Chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Logiciels	566 447	95 392	172 179	489 660
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	569 736	95 392	172 179	492 949

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Constructions	981 979	556 047	-	1 538 026
Terrains	253 298	-	-	253 298
TOTAL	1 235 277	556 047	-	1 791 324

3. – AUTRES PLACEMENTS

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Parts de SCPI	1 630 555			1 630 555
Actions cotées	3 888 341	2 453 003	2 336 933	4 004 411
Prêt consenti	3 211 478	-	565 197	2 146 281
Comptes à terme	34 692 247	28 623 508	30 532 130	32 783 625
Livrets	2 082 213	1 256	2 014 290	69 180
Placements dans entreprises liées	496 500	-		496 500
Obligations cotées	23 174 297	1 000 000	786 980	23 387 317
TOTAL	69 175 630	32 077 767	36 235 530	65 017 868

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provision pour dépréciation des immeubles	-		-	-
Provision pour dépréciation durable	37 099	-	37 099	-
TOTAL	37 099	-	37 099	-

5. – ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Rubrique / Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Matériel informatique	318 688	5 246	26 480	297 453
Matériel de transport				
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse - Lons	150 767			150 767
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse - Lons	84 537			84 537
TOTAL	553 991	5 246	26 480	532 757

6. – AMORTISSEMENTS

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Logiciels	411 879	84 369	172 179	324 070
Immobilier	39 770	5 954	-	45 724
Matériel informatique	189 866	47 030	26 480	210 416
Mobilier Matériel Colmar - Mulhouse	139 512	3 381		142 893
Agenc. Aménag. Colmar - Mulhouse	41 297	5 858		47 155
Matériel de transport				
TOTAL	822 325	146 592	198 659	770 258

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Part dans PNA	241 964		6 639	235 325
Part dans les SAP	68 994 150	23 436	19 836 937	49 180 649
Part dans Provision pour Risques en cours	144 182		144 182	-
TOTAL	69 380 297	23 436	19 987 759	49 415 974

8. – CREANCES

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations D'assurance	413 990	489 300	489 300	
C.C. des Cessionnaires	4 190 382	2 039 115	2 039 115	
C.C. des Cédantes	3 484 310	5 034 544	5 034 544	
Etat organismes S.S.				
Débiteurs divers	367 587	393 467	393 467	
TOTAL	8 456 269	7 956 426	7 956 426	

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Coupons courus non échus	940 942	1 351 258	1 057 648	1 234 551
Provision frais de gestion de sinistre	2 287 526	98 320		2 385 846
Différence s/prix remb. à percevoir	150 561	117 169	25 493	242 237
Autres comptes (GCA)	62 686	41 071	51 745	52 012
Charges constatées d'avance	96 890	136 835	96 890	136 835
TOTAL	3 538 605	1 744 653	1 231 776	4 051 481

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Fonds d'établissement (y compris Certificats Mutualistes)	28 285 000	1 660 000	-	29 945 000
Réserve pour éventualités diverses	6 953 793	1 124 326		8 078 118
Résultat de l'exercice	1 506 916	1 716 259	1 506 916	1 716 259
TOTAL	36 745 708	4 500 585	1 506 916	39 739 377

En 2022, une nouvelle période de souscription de certificats mutualistes à destination des mutuelles a été ouverte :

- 2 220 000 € ont été souscrit en 2022 ;
- 1 129 000 € ont été souscrits en 2023 ;
- Et 1 660 000 € sur 2024.

Cette période de souscription a pris fin en décembre 2024 et a permis la souscription de 5 009 000 € au total.



2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provisions pour primes non acquises	3 606 711		88 402	3 518 309
Provisions pour sinistres à payer	102 983 920		20 065 430	82 918 490
Prévision de recours à encaisser	-4 150 006		-253 685	- 3 896 321
Provisions pour frais gestion Sinistre	2 355 010	91 384		2 446 393
Provisions pour Risques en cours	1 161 285		808 677	352 608
Provisions pour risques croissants	507 378		83 404	423 974
Provisions pour égalisation	1 400 000		15 000	1 385 000
TOTAL	107 864 297	91 384	20 807 227	87 148 453

Provisions pour sinistres ouverture	98 833 914
Prestations payées dans l'exercice sur exercices antérieurs	28 289 160
Provisions pour sinistres sur exercices antérieurs à la clôture	58 344 524
BONIS/MALIS	12 200 229

En net de réassurance, ce boni conduit à un boni de 5 104 665 €.

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Provisions pour IFC	44 827	2 208		47 035
Provision pour Litiges	-	109 170		109 170
Provisions médailles travail	38 376	313		38 689
TOTAL	83 203	111 691		194 894

4. – ETAT DES DETTES

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérat. d'assurance	580 050	697 501	697 501	
C.C. des Cessionnaires	5 256 530	4 938 488	4 938 488	
C.C. des Cédantes	10 611	10 611	10 611	
Autres dettes – Personnel	311 537	322 723	322 723	
Dettes auprès d'un établissement de crédit	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	521 843	276 228	276 228	
Créditeurs divers	482 514	579 446	579 446	
TOTAL	12 163 086	11 824 997	11 824 997	

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

Rubrique	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	246 430			10 611
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	246 430			10 611

6. – COMPTES DE REGULARISATION

Rubrique	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Amortissement sur différence s/ prix de rembours.	292 661	132 166	30 640	394 187
Commissions reçues d'avance des réassureurs	47 372	1 246		48 617
TOTAL	340 032	133 412	30 640	442 805

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Engagements reçus :**
 - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **81 695 399 €**
- **Engagements donnés :**
 - Au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes ;
 - Au titre d'un prêt de titres conclu avec la BRED, 6.1 M€ de titres ont été prêtés moyennant le versement de 5 M€.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024
Primes émises	52 252 799	53 308 290
Variation des PNA	1 730 196	88 402
Variation des PANE	-215 760	75 310
Variation des primes à annuler	134 600	-90 430
Variation de la PREC	471 469	
TOTAL	54 373 304	53 381 572

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus les compléments de primes.

A compter de 2024, elles ne comprennent plus la variation relative à la provision pour risques en cours classées dans les autres provisions techniques.



2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024
Revenu des placements	1 999 099	2 426 108
Produits diff. rembt. à percevoir	99 640	97 476
Plus ou moins-values sur valeurs mobilières	315 650	246 491
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	14 774	37 099
TOTAL Produits	2 429 163	2 807 174

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024
Dotation provision dépréciation durable	3 073	-
Amortissements des immeubles	10 393	5 954
Perte s/réalisation	-	30 193
Frais externes de gestion s/placements	246 946	351 371
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	109 389	115 227
TOTAL Charges	369 801	502 745

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024
Frais de sinistre	2 238 517	2 281 865
Frais d'administration	491 841	490 281
Frais d'acquisition	389 003	535 508
Autres charges techniques	1 863 076	1 994 463
Participation aux bénéfices s/Résultat	14 496 457	13 655 717
Dotation autres provisions techniques (égalisation, risques croissants, risques en cours)	-106 434	- 762 899
TOTAL Charges	19 372 459	18 194 934

4. – EFFECTIF

Effectif en ETP	31/12/2023	31/12/2024
Equipe de Direction	1	6
Cadres	14	7
Employés	24	25
TOTAL	39	38

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

Rubrique	31/12/2023	31/12/2024
Salaires bruts	1 751 097	1 843 019
Charges sociales	736 238	779 162
Taxe sur salaires	180 507	192 198
TOTAL	2 667 842	2 814 379

Les salaires bruts au 31/12/2024 comprennent les indemnités versées aux membres du Conseil d'Administration, elles représentent 69 806 € sur cet exercice.

Cependant, aucun engagement n'a été enregistré en matière de retraite à l'égard de cet organe.

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2020	2021	2022	2023	2024
2022					
Sinistres payés	28 991	32 109	16 955		
Provisions au 31.12	17 358	20 495	35 393		
Charges de sinistres	46 350	52 603	52 348		
Encaissement y compris PREC	73 238	75 474	70 796		
% S/P	63,29%	69,70%	73,94%		
2023					
Sinistres payés	31 034	36 017	34 739	14 066	
Provisions au 31.12	16 375	14 732	11 797	21 953	
Charges de sinistres	47 409	50 749	46 536	36 019	
Encaissement y compris PREC	73 238	75 474	70 796	54 373	
% S/P	64,73%	67,24%	65,73%	66,24%	
2024					
Sinistres payés	32 175	37 839	37 837	23 632	13 739
Provisions au 31.12	15 476	9 892	7 858	8 292	20 678
Charges de sinistres	47 651	47 731	45 696	31 924	34 417
Encaissement y compris PREC	73 238	75 474	70 796	54 373	53 382
% S/P	65,06%	63,24%	64,55%	58,71%	64,47%

7. – COMPTE DE RESULTAT VENTILE PAR CATEGORIE

Résultat technique						DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES	RESPONS.CIVILE GENERALE	PROTECTION JURIDIQUE	PERTES PECUNIAIRES DIVERSES	CONSTRUCTION	TOTAL GENERAL
						Santé (frais de soins)	Autres (dont Incap inval)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)	(cat. 31)	RESPONS. CIVILE (cat. 36)	
						C0020	C0070	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0280	C0380	C0490	
						2073707,000	1742808,730	4393873,100	5653891,550	20928567,540	9878142,950	2560030,167	517315,930	2531878,260	3028114,140	-39,270	53308290,097
		Primes de l'exercice	Primes nettes	Primes et accessoires émis	R0010	2073707,000	1742808,730	4393873,100	5653891,550	20928567,540	9878142,950	2560030,167	517315,930	2531878,260	3028114,140	-39,270	53308290,097
				Charges d'annulations	R0020	3517,752	2956,429	7453,586	9591,030	35502,365	16756,877	4342,730	877,554	4294,975	5136,769	-0,067	90430,000
				Ristournes	R0030	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
				Primes à émettre nettes clôture	R0040	19033,903	15996,692	40329,977	51895,289	192096,728	90668,362	23497,710	4748,280	23239,313	27794,106	-0,360	489300,000
				Primes à émettre nettes ouverture	R0050	16975,477	14593,489	36688,824	42673,223	157610,860	73834,973	19168,337	9573,751	19431,593	23541,966	-102,494	413990,000
			Sous-total primes nettes		R0060	2072247,674	1741255,504	4390060,666	5653522,586	20927551,043	9878219,462	2560016,810	511612,906	2531391,006	3027229,511	62,930	53293170,097
			Variation de provision pour primes non acquises	Prov. primes non acquises clôture	R0070	46258,374	38876,996	80359,290	111152,379	2088630,527	454326,372	252446,919	38378,223	76333,440	331546,600	0,000	3518309,120
				Prov. primes non acquises ouverture	R0080	47138,901	40524,399	66523,730	89124,869	2235346,515	436817,201	264549,990	45614,921	106494,850	274575,354	0,000	3606710,730
			Sous-total variation de provision pour primes non acquises		R0090	-880,527	-1647,403	13835,560	22027,510	-146715,988	17509,172	-12103,071	-7236,698	-30161,410	56971,245	0,000	-88401,610
		Sous total primes de l'exercice			R0100	2073128,201	1742902,907	4376225,106	5631495,076	21074267,031	9860710,290	2572119,881	518849,603	2561552,416	2970258,266	62,930	53381571,707
	Solde de souscription	Charge des prestations	Sinistres payes		R0110	1419713,290	392412,620	17106841,850	6144052,900	11785761,360	4492269,320	1400563,070	711320,200	1060476,560	2279592,360	66807,840	46859811,370
			Versements period. de rentes payes		R0120	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
			Recours encaisses		R0130	0,000	12584,640	499142,570	1026017,110	1228825,780	239907,950	267,400	28740,850	42992,380	1752686,180	0,000	4831164,860
			Frais de gestion des sinistres		R0140	0,000	227434,600	294519,762	112879,830	927607,792	278735,678	85931,511	38039,154	177422,679	138617,720	676,103	2281864,830
			Provisions pour sinistres clôture		R0150	22856,918	2051066,281	23524356,308	2588203,852	21343205,088	12585291,855	7683982,955	6795810,991	3492144,037	2546918,251	460200,839	83094037,375
			Provisions pour sinistres ouverture		R0160	26168,897	2230279,047	42948319,545	3620482,780	20189283,847	14325564,664	6656284,703	7020374,300	2692654,661	2937340,091	469651,184	103116403,720
			Prévisions de recours a enc. clôture		R0170	0,000	130595,000	1511383,470	650882,340	950244,790	578162,670	4100,380	3516,530	78204,510	104231,610	0,000	4011321,300
			Prévisions de recours a enc.ouverture		R0180	0,000	85240,000	1868224,010	671104,560	960275,620	460299,010	4367,780	24001,550	59897,090	81596,510	0,000	4215006,130
			Provisions pour égalisation clôture		R0190	0,000	0,000	0,000	0,000	120000,000	200000,000	1065000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1385000,000
			Provisions pour égalisation ouverture		R0200	0,000	0,000	0,000	0,000	135000,000	200000,000	1065000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1400000,000
			Autres provisions techniques clôture		R0210	0,000	423974,000	0,000	0,000	0,000	352608,258	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	776582,258
			Autres prov. techniques ouverture		R0220	0,000	507378,000	748207,451	0,000	0,000	413077,282	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1668662,733
		Sous-total charge des prestations			R0270	1416401,312	299290,814	-2913111,106	4218858,912	12633495,442	2612491,554	2514192,834	516540,215	1976088,815	252466,960	58033,598	23584749,350
	Total solde de souscription				R0280	656726,890	1443612,093	7289336,212	1412636,164	8440771,589	7248218,736	57927,047	2309,388	585463,601	2717791,306	-57970,668	29796822,358
			Frais d'acquisition		R0290	20797,012	17484,289	43901,002	56493,501	211410,842	98919,742	25802,749	5204,946	25696,740	29796,756	0,631	535508,210

	Charges d'acquisition et gestion nettes	Frais admin.	R0300	19040,559	16007,618	40193,255	51722,230	193555,719	90565,279	23623,527	4765,352	23526,470	27280,212	0,578	490280,800	
		Aut.charges nettes de produits tech.	R0310	75195,333	63217,588	158731,961	204262,404	764393,892	357662,105	93294,477	18819,419	92911,180	107735,527	2,283	1936226,170	
		Subventions d'exploitation reçues	R0320	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
	Total charges d'acquisition et gestion nettes			R0330	115032,904	96709,495	242826,218	312478,134	1169360,453	547147,126	142720,753	28789,718	142134,390	164812,496	3,492	2962015,180
	Solde financier	Produits des placements alloués	R0340	43588,276	36645,169	92011,728	118404,236	443094,145	207325,028	54079,758	10909,002	53857,573	62450,763	1,323	1122367,000	
		Dont revenus et autres produits de placements	R0350	46591,554	39170,060	98351,433	126562,413	473623,799	221609,941	57805,910	11660,644	57568,417	66753,686	1,414	1199699,270	
		Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placements	R0360	5935,031	4989,649	12528,425	16122,059	60332,217	28229,618	7363,563	1485,382	7333,310	8503,369	0,180	152822,804	
		Dont charges des placements alloués	R0370	2292,135	1927,024	4838,532	6226,410	23300,565	10902,402	2843,840	573,661	2832,156	3284,038	0,070	59020,833	
		Dont frais externes et internes de gestion alloués	R0380	6646,174	5587,516	14029,598	18053,827	67561,306	31612,130	8245,875	1663,363	8211,997	9522,254	0,202	171134,242	
	Total solde financier			R0390	43588,276	36645,169	92011,728	118404,236	443094,145	207325,028	54079,758	10909,002	53857,573	62450,763	1,323	1122367,000
	Participation aux résultats	Interets techniques	R0400	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
		Participation aux bénéfices directement incorporée	R0410	543444,075	1023908,127	906218,363	810444,628	4056553,339	3601260,278	-183594,686	117991,796	472065,194	2307970,622	-544,737	13655717,000	
		Dotation pour provision pour participation aux bénéfices	R0420	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
	Total participation aux résultats			R0430	543444,075	1023908,127	906218,363	810444,628	4056553,339	3601260,278	-183594,686	117991,796	472065,194	2307970,622	-544,737	13655717,000
	Solde de réassurance	Primes cédées aux réassureurs	R0440	0,000	507744,136	2465090,098	2427105,559	9876162,159	6308221,176	1451973,000	264559,475	-368,106	137716,209	-39,270	23438164,436	
		Part réass. dans prestations payées	R0450	0,000	149215,982	14907838,052	2284778,072	4239555,043	2178786,396	1075218,300	533312,260	7079,908	87926,903	66807,840	25530518,756	
		Part réass. dans Prov. tech. clôture	R0460	0,000	1143705,987	13807718,729	4446960,397	11042906,797	6919991,694	5275381,280	5509367,315	65393,547	509022,570	460200,839	49180649,155	
		Part réass. dans prov. tech. ouvert.	R0470	0,000	1271390,563	32820060,349	5073697,602	10411750,748	7688094,622	5044870,532	5678474,938	61716,491	618625,889	469651,184	69138332,919	
		Part réass. dans résultat	R0490	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	
Commissions reçues des réassureurs		R0500	0,000	205400,814	407057,438	423340,839	1659801,426	1867651,955	-20771,210	43001,809	96,273	29617,653	-10,603	4615186,394		
Total solde de réassurance			R0510	0,000	-280811,916	-6162536,229	-345723,852	-3345649,641	-3029885,754	-167015,162	142646,971	11221,343	-129774,972	57386,162	-13250143,050	
Total résultat technique			R0520	41838,186	78827,723	69767,129	62393,786	312302,301	277250,606	-14134,424	9083,847	36342,933	177683,978	-41,938	1051314,128	
Hors-compte	Prov. pour risques croissants clôture			R0570	0,000	423974,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	423974,000	
	Prov. pour risques croissants ouverture			R0580	0,000	507378,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	507378,000	
	Prov. pour risques en cours clôture			R0610	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	352608,258	0,000	0,000	0,000	0,000	352608,258	
	Prov. pour risques en cours ouverture			R0620	0,000	0,000	748207,451	0,000	0,000	413077,282	0,000	0,000	0,000	0,000	1161284,733	

